

## **Motion des professeurs et parents d'élèves du collège René Nicklès**

(à joindre au compte-rendu du Conseil d'administration du 10 février 2011)

Conscients des contraintes posées à l'équipe de direction par une DHG toujours plus étriquée, nous ne pouvons cependant pas l'approuver même si le vote porte essentiellement sur sa répartition.

Nous rappelons que la situation que connaît notre collège s'inscrit dans un contexte général de réduction des moyens alloués à l'Education nationale. Notre académie connaît pour la rentrée 2011 le triste record du nombre le plus élevé de suppressions de postes sur tout le pays, soit 841. Les conséquences les plus inquiétantes vont être l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la diminution de l'offre éducative, ainsi que des moyens de remplacement réduits à la portion congrue. La distribution d'heures supplémentaires contribue par ailleurs à ces suppressions massives. Elle empêche aussi des collègues déjà en complément de service d'augmenter leur temps de présence dans un établissement donc de s'intégrer davantage ou de s'investir dans des projets pédagogiques. Enfin elle bloque les possibilités de remplacement ponctuel à l'interne, les professeurs étant déjà trop pris par un emploi du temps abondé en HSA.

L'examen de la répartition de la DHG pour la rentrée 2011 nous conduit ainsi à faire quelques remarques :

- Le montant global de la DHG pour le collège a diminué de 10 heures par rapport à 2010 et celui des HSA est en progression. Ce sont donc 14 HSA qui ont été distribuées sur les 16 attribuées. Ainsi 2h30 seront effectuées par un collègue de mathématiques et 3h30 en français. Le collègue attendu en français pour un complément de service reçu de 4h30 pourrait donc effectuer 8h ce qui changerait beaucoup ses conditions de service.

- Le collège perd un poste en français puisque le départ en retraite d'une collègue ne sera pas remplacé.

- La suppression de la demi-heure de laboratoire en histoire géographie ne saurait être acceptable compte tenu du travail effectué par les professeurs de la discipline. En effet la recherche documentaire pour alimenter le fonds pédagogique et sa gestion se complexifient avec les nouvelles technologies, l'organisation des épreuves de brevet blanc ou d'histoire des arts requiert du temps de concertation. L'organisation de sorties ou séjours scolaires éducatifs demande beaucoup de disponibilité. Enfin le rôle de coordonnateur de la discipline réclame un investissement (rencontres avec les inspecteurs, stages pour transmettre les nouveautés aux collègues...)

- La suppression de la classe bilangue en 6e en allemand ne fait que confirmer notre inquiétude émise l'an passé. Elle annonce la disparition de l'allemand au collège, voire dans bon nombre d'autres établissements, et réduit l'offre pour les élèves du secteur. La collègue connaîtra peut-être l'an prochain une situation de 3 compléments de service alors qu'elle est en CPA !

- La situation du latin demeure critique puisque le regroupement des 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> reste de mise

- En SEGPA la perte d'une classe en 3<sup>e</sup> explique la baisse du montant de la DHG et entraîne malheureusement la suppression d'un poste de professeur des écoles.

- Un atelier doit disparaître et le choix est lourd de conséquences puisque l'offre éducative s'en trouvera réduite. Le choix est d'ailleurs bien difficile entre l'option métallerie bien équipée en machines qui ont un coût et dirigée par un professeur compétent et impliqué et l'option vente encore à ses débuts et réalisée avec trop peu de moyens mais plus attractive pour l'instant à cause d'une majorité de filles en 3<sup>e</sup>.

En conclusion la restriction des moyens affecte aussi bien les enseignants que les élèves pour lesquels les conditions d'enseignement comme d'éducation s'en trouveront dégradées à la rentrée 2011. Par conséquent les représentants des enseignants et des parents d'élèves du collège René Nicklès voteront contre sa répartition.